

L'ECHO DU MAHON

Bulletin municipal de St Symphorien de Mahon

N° 41 - Janvier 2015



Bonjour,

Nous commençons une nouvelle année. Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015 et que la santé vous accompagne à l'infini.

Je suis fier de représenter notre commune, cette tâche est lourde en responsabilité.

Suite aux événements d'assassinats et de prises d'otages que l'on a vécu ces derniers temps à Paris, une période d'inquiétude s'installe, que la raison et le respect soient plus forts que la haine.

La souscription signée le 19 septembre 2014 entre la commune de St Symphorien de Mahon et la Fondation du Patrimoine, et en collaboration avec les Amis de Veyrines, a déjà porté ses fruits. Si cela n'est pas déjà réalisé, vous pouvez selon votre souhait et vos moyens verser un don pour participer à la rénovation du toit de l'église de Veyrines.

Je remercie tout particulièrement le Conseil Municipal, tout le personnel Communal pour son implication au bon fonctionnement de la Commune.

Merci à toutes les personnes qui par diverses actions m'ont aidé, conseillé.

Vous êtes cordialement invités aux vœux de l'année 2015 qui se dérouleront le samedi 24 janvier 2015 à 11h à la salle polyvalente.

Daniel Giraud

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue à Agathe MEYNENT, née le 28 septembre 2014, fille de Mélissa et Frédéric MEYNENT.



MARIAGE

Félicitations aux jeunes mariés Emilie et Yohan GOUÉ qui se sont unis le 26 juillet 2014.



DECES

Nous souhaitons nos sincères condoléances à la famille de :
- **Marthe BANCHET née BROUTY**, décédée le 23 août 2014
- **Yvon BODERHAT**, décédé le 09 janvier 2015



Le repas traditionnel des aînés offert par le CCAS de St Symphorien de Mahun, est un événement marquant dans la commune.

Dimanche 12 octobre 2014, ils étaient 40 personnes à avoir répondu à l'invitation.

Monsieur le maire, a exprimé sa joie de partager ce repas avec les aînés en regrettant toutefois l'absence de ceux qui n'ont pas pu assister à ce moment de rencontre.

Entouré de membres du CCAS, il a tenu à féliciter les organisateurs de cette journée, aussi bien pour le service, la décoration, les apéritifs et les participations financières.

Tous ont apprécié la qualité du menu préparé par le restaurant Vincendon de Satillieu

L'ambiance autour d'un jeu « qui ? est qui ? » photos des participants, et des chansons avec l'accompagnement de Dominique à la guitare, a renforcé ce moment de convivialité.

Pour cette édition 2014, les membres du CCAS avaient décidé d'ouvrir le repas des aînés à l'ensemble des retraités pour que ce soit un temps de pause pour tous pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

Les heures ont défilé trop vite et ce n'est qu'en fin d'après midi que toutes et tous se sont séparés, non sans avoir apprécié ces moments simples de bonheur, que l'on aime déguster sans retenue.

Cette journée demeurera bien agréable dans le cœur des invités, ces moments sont le ciment d'une solidarité et d'une convivialité indispensables au sein d'une petite commune.

L'engagement de l'équipe du CCAS est de prendre conscience que la solidarité n'est pas une charge mais une richesse pour la commune ; intégrer plutôt que laisser en marge, c'est apporter une plus value à la collectivité, développer sa cohésion et son dynamisme.



OPERATION BRIOCHES

Elle s'est déroulée du 6 au 11 Octobre 2014. La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont distribué les brioches.

Cette opération a permis de récolter 454.60 € à l'A.D.A.P.E.I.

Merci à tous !



VOIES ET RESEAUX

VOIRIE

INTEMPERIES 2014

Suite aux intempéries d'octobre et novembre dernier, la commune a subi de nombreux dégâts.

Le montant total des dégâts pour la voirie communale s'élève à **47 911,34 € HT soit 57 493.61 € TTC**. Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général et de la Préfecture.

Cette année, le programme voirie se limitera à la réparation de ces intempéries.

RESEAUX

• Eau communale

Comme vous avez pu le constater, nous avons rencontré quelques soucis au niveau de la qualité de l'eau communale qui actuellement est résolue.

Nous proposons aux personnes de la commune qui le souhaitent de transmettre au secrétariat de Mairie leur adresse mail, ainsi toutes informations URGENTES seront transmises dans les meilleurs délais.

• Electrification du réservoir

Après de multiples périples, ERDF a enfin procédé en novembre 2014 à l'électrification du réservoir. Ils ont enterré les fils jusqu'à l'entrée du réservoir avec pose d'un coffret en limite de propriété. L'entreprise LAPIZE est intervenue en décembre dernier pour la pose d'un coffret de départ au portail.

BATIMENTS

EGLISE DE VEYRINES

En raison d'une erreur dans le dossier de consultation des entreprises, l'appel d'offre pour la réfection de la toiture de l'église de Veyrines a été annulé par délibération du 28 octobre 2014. Un nouvel appel d'offre sera relancé dans les meilleurs délais.

INTERCOMMUNALITE

FERMETURE DE LA TRESORERIE DE SATILLIEU

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la trésorerie de Satillieu est fermée. Elle est transférée à St Félicien.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES



Au 1^{er} janvier 2015, le Conseil Général de l'Ardèche est devenu le Département de l'Ardèche. Ce seront donc des Conseillers Départementaux qui seront élus les 22 et 29 mars prochains.

La carte des cantons (circonscriptions électorales dans lesquelles sont élus les conseillers départementaux) a été révisée, sur une base essentiellement démographique. Par conséquent, les cantons urbains sont de plus petites tailles et les cantons ruraux plus étendus. **Ainsi, l'Ardèche est passée de 33 à 17 cantons.**

Les cantons actuels de Satillieu, de St Félicien et de Lamastre ne feront plus qu'un : **le canton de Lamastre.**

Les 22 et 29 mars 2015, les élections départementales inaugureront un mode de scrutin inédit : le scrutin binominal mixte à deux tours. Les candidats se présenteront en binôme, un homme et une femme (+deux suppléants). Ainsi, chaque canton enverra à l'Hôtel du Département, deux conseillers départementaux. L'assemblée sera donc composée de 34 conseillers : 17 femmes et 17 hommes.

DECHETTERIE

A ce jour, la commune n'a plus de dérogation concernant le brûlage des déchets verts, l'arrêté préfectoral se terminant le 31 décembre 2014.

La Communauté de Communes du Val d'Ay a fait une nouvelle demande en Préfecture, nous n'avons pas encore de réponse.

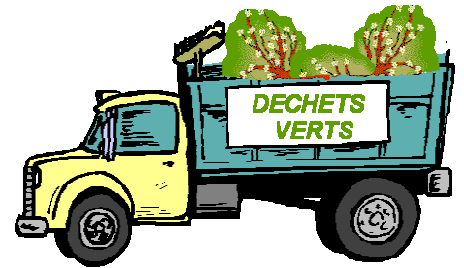
En conséquence, plus aucune demande d'écoouage pour brûlage de déchets verts ne pourra être enregistrée en mairie. Vos déchets verts devront être déposés à la déchetterie de Satillieu

Pour rappel, les horaires de la déchetterie de Satillieu sont :
Le lundi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 sauf jours fériés.

Téléphone : 04.75.69.90.50 (déchetterie)
ou 04.75.34.91.83 (communauté de Communes du Val d'Ay).

Adresse : « quartier Empête » 07790 St Alban d'Ay.

Conditions d'entrée : se munir d'un justificatif de domicile (facture EDF, etc.) et d'une carte d'identité.



SIVU

Depuis la signature du Contrat de Rivières Ay-Ozon en 2012, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, et de nombreuses actions en faveur des milieux aquatiques ont pu voir le jour.

Le maintien des cours d'eau en bonne santé passe par une épuration correcte des eaux usées issues des habitations du territoire. Le Syndicat accompagne donc ses collectivités adhérentes dans la rénovation et la création des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration : c'est le volet A (assainissement) du Contrat de Rivières. En 2014, le syndicat a aidé plusieurs communes dans la réalisation de leur opération d'assainissement :

- Rédaction d'un marché public concernant le renouvellement de la station d'épuration du centre village de Préaux.
- Rédaction d'un marché public pour la rénovation, par tranches, du réseau d'assainissement de Satillieu.
- Rédaction et lancement de marchés publics pour la réalisation des études diagnostics des réseaux d'assainissement de Cheminas, St Jeure d'Ay et St Romain d'Ay.

En termes d'assainissement, le syndicat apporte également un appui technique auprès des collectivités qui le souhaitent, dans le cadre de leur réflexion sur les opérations à prévoir pour les années à venir, ainsi que la recherche de financement.

Le volet B du Contrat de Rivières a pour objet la restauration des milieux aquatiques et leur mise en valeur. En 2014, plusieurs chantiers ont permis d'améliorer la qualité écologique des cours d'eau :

- Réhabilitation du cours d'eau du Nant sur le site de l'ancienne microcentrale du Moulin de Faure (St Symphorien de Mahun). Cette opération avait comme objectif principal la restauration de la continuité écologique du cours d'eau. Le barrage sur le Nant a été supprimé ; le Crouzet, affluent du Nant initialement busé et enterré a été remis à ciel ouvert ; une ripisylve a été replantée.
- Restauration de la continuité écologique de l'Ay au niveau du moulin du Cour (Ardoix) : l'ancien passage busé a été remplacé par un véritable pont.
- Plantation et entretien des boisements de berge. Certains tronçons de cours d'eau dépourvu de ripisylve (notamment à Satillieu et à Sarras) ont fait l'objet de replantations d'espèces adaptées aux bords de cours d'eau. Au-delà du maintien des berges qui limite les phénomènes d'érosion, la ripisylve joue un rôle important dans la préservation de la qualité d'un cours d'eau.

Dans le cadre du volet B3 « améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau », le syndicat a inauguré en juillet 2014, deux stations hydrométriques (l'une sur l'Ay à Satillieu, l'autre sur l'Ozon au Pavé). Ces stations mesurent en continu les débits du cours d'eau, et permettent ainsi d'améliorer la connaissance de l'hydrologie.

Le lien internet <http://www.rdbmrc.com/hydroreel2/station.php?codestation=1087> permet de consulter ces données en temps réel.

Ces opérations contribuent à l'amélioration globale de la qualité des cours d'eau. L'amélioration est lente, mais déjà perceptible. Preuve en est, le castor a fait son retour sur le bassin de l'Ay, des traces ont pu être relevées à Sarras, Ardoix, Satillieu et St Symphorien de Mahun.

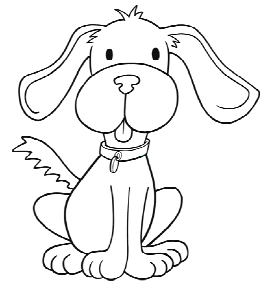
Un bilan mi-parcours du Contrat de Rivières, prévu pour début 2015, permettra de faire le point sur l'état d'avancement du programme d'actions, le financement du Contrat, et l'état des milieux aquatiques. Ce bilan sera également l'occasion d'inscrire de nouvelles actions à mettre en œuvre durant les années 2015-2017.

*Syndicat de l'Ay-Ozon, 355 montée de l'église – 07290 SAINT ROMAIN D'AY
 tél : 04.75.34.94.98
 mail : sivu.ay@wanadoo.fr*

DIVERS

DIVAGATIONS DE CHIENS

Depuis le début de l'année 2015, un chien noir de forte corpulence portant un collier rouge divague sur la commune.



Le maire rappelle donc que la divagation des animaux est répréhensible. Les propriétaires peuvent être tenus légalement responsables des dégâts engendrés. Pour le bien et la sécurité de tous, il est donc expressément demandé de veiller à ce que les chiens n'errent pas sans contrôle de leurs maîtres. Ils doivent être tenus en laisse.

Le maire précise « qu'est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ».

Les Amis de Veyrines vous souhaitent une belle et heureuse année 2015 et sont heureux de vous annoncer que la prochaine Assemblée Générale aura lieu le **14 février 2015 à 14h à la Maison communale**.

Nous vous invitons chaleureusement à y assister et à rejoindre l'association. Nous comptons actuellement 194 adhérents et nous avons besoin d'être plus nombreux encore pour participer à la revalorisation de l'église de Veyrines et à la vitalité de la commune.

Quelques dates pour retracer brièvement les événements marquants de l'association pour 2014 :

- A.G. le 4 janvier 2014 qui relance l'association et vote un CA de 15 membres
- Edition d'un flyer et campagne de promotion de l'association
- Lancement de l'opération « Votre nom sous une tuile » pour 10 euros; à ce jour 294 tuiles ont été "nommées".
- Concert du groupe Sanfuego (habitants de St Symphorien de Mahun), le 9 juillet
- Pique-nique du 15 août à l'église de Veyrines, rendez-vous très convivial
- Signature de la souscription entre la Mairie, la Fondation du Patrimoine et Les Amis de Veyrines le 19 septembre
- Rencontre avec Marcel Amont le 29 novembre; soirée très réussie tant par le nombre de participants que par la qualité de la soirée, ce fut une très belle rencontre.

Par ailleurs, les Amis de Veyrines ont reçu les bénéfices du concert de "Un chœur en été" qui a eu lieu en Août dans l'église de St-Symphorien et recevront ceux de la vente de chocolats du Rotary Club d'Annonay.

Nous avons de nombreux projets pour les prochaines années dont nous vous parlerons lors de l'assemblée générale.

Nous vous y attendons.



L'association « les Amis de Veyrines »